

ARBRE à La DÉCISION

pour créer un atelier
de PPAM bio



PARTENAIRES PROJETS



PROJET ACTUALISÉ
EN 2025



La responsabilité du ministère
chargé de l'agriculture ne saurait
être engagée

Cliquez sur les signes  pour télécharger chaque fiche

S'INSTALLER

Avez-vous pensé à vous faire accompagner pour votre parcours à l'installation ?

[CONSEIL : se faire accompagner dans le parcours à l'installation permet d'avoir rapidement accès à de l'information fiable, facilite les démarches, donne l'opportunité d'avoir des avis extérieurs sur le projet. Vous pouvez d'ores et déjà consulter la page du site produire-bio.fr dédiée à l'installation (bio ou non).



Se FORMER ET EXPÉRIMENTER

Avez-vous pensé à vous former / acquérir de l'expérience avant de vous installer ?

[CONSEIL : il est conseillé de se former et/ou faire au moins une saison agricole avant de s'installer]

COMMERCIALISER ET RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS

Avez-vous pensé à définir les usages des plantes et de vos produits, et à identifier les réglementations qui y sont associées ?

[CONSEIL : le multi-usage n'est pas reconnu en PPAM : chaque produit doit être défini par un usage précis ! Il est fortement conseillé de vous renseigner précisément sur les réglementations, voire de vous former sur la question]

Dimensionner son atelier PPAM

Avez-vous pensé à dimensionner et chiffrer votre atelier PPAM ?







[CONSEIL : Il existe des supports pour vous aider à le faire, et des personnes ressources à contacter. Il est conseillé de soumettre votre projet à un avis extérieur.]

PRODUIRE ET TRANSFORMER

Avez-vous pensé à anticiper votre niveau d'équipements, de mécanisation, et l'approvisionnement en intrants et fournitures ?

[CONSEIL : Les PPAM nécessitent des intrants, équipements et du matériel spécifiques. Il est donc conseillé de se renseigner sur les fournisseurs spécialisés, auprès desquels il faut généralement commander à l'avance. De plus, anticiper ses achats est indispensable pour organiser ses investissements (emprunt, etc.)]

Je recherche des informations précises sur

- Le parcours à l'installation 
- Les aides 
- Le foncier : y accéder  ; choix  ; obtenir sa viabilisation 
- Les statuts 

Je souhaite savoir qui peut m'accompagner 

En résumé, les démarches à effectuer 


J'ai plusieurs semaines ou mois devant moi pour me former 

Je n'ai que quelques jours ou semaines à consacrer à ma formation 

J'aimerais savoir comment financer mes formations 

Je cherche un lieu de stage et/ou de salariat 

Je souhaite réaliser une étude de marché 

Je souhaite connaître les usages des plantes et les réglementations qui y sont associées 

Je souhaite être conseillé pour le choix de mes circuits de vente 

Je réfléchis à prendre une ou des labellisations 


Je cherche des moyens de dimensionner mon atelier PPAM

- Ressources technico-économiques pour dimensionner mon atelier PPAM 
- Réseauter avec des collectifs de producteurs 





J'ai besoin de chiffrer mon projet 

Je prévois de cueillir des plantes en milieu sauvage 

Je réfléchis à mon niveau d'équipement pour la production 

Je souhaite anticiper mes achats d'intrants et de fournitures (plants, semences, etc.) 

Quel niveau de transformation de votre production ?

- Je prévois de faire de la distillation 
- Je prévois de fabriquer des produits cosmétiques 
- Je prévois de faire de l'herboristerie (séchage, émondage, tri) 
- Je prévois d'autres transformations 

Je me questionne sur l'organisation du travail et sur l'ergonomie 